

Cinquième vague épidémique : les Hospices Civils de Lyon concentrent leur activité sur la prise en charge des patients Covid+ , ainsi que sur l'activité d'urgences et les soins non reportables

Face à l'afflux de patients aux urgences adultes et pédiatriques, et à un important rebond de l'activité Covid, les Hospices Civils de Lyon ont déclenché leur plan blanc depuis le 6 décembre dernier. Deux semaines plus tard, les patients Covid sont encore plus nombreux, et le variant omicron gagne du terrain (5% des cas positifs détectés). Alors que les difficultés de fonctionnement liées aux ressources humaines sont accrues par la période des congés de fin d'année, le CHU a pris la décision de déprogrammer l'intégralité de son activité programmée, à l'exception des urgences et des activités dont le report représenterait une perte de chances à court terme pour les patients. Cette décision, qui entre en vigueur dès ce lundi 20 décembre, doit permettre de réorganiser toutes les activités du CHU pour accueillir prioritairement les urgences et les soins non programmés, notamment les patients atteints du Covid-19.

Alors que le taux d'incidence de la Covid-19 demeure très élevé dans le département du Rhône (722 pour 100 000 habitants), le nombre de patients hospitalisés pour un diagnostic de Covid continue de croître : ce lundi 20 décembre, 225 patients sont présents aux Hospices Civils de Lyon, dont 80 dans des services de soins critiques. **Le CHU fonctionne, ce lundi, avec 159 lits de réanimation**, contre 136 à l'amorce de la 5^{ème} vague. Sur le territoire couvrant le département du Rhône et le Nord de l'Isère, ce sont 587 patients qui sont hospitalisés, dont 149 en soins critiques.

A cette activité croissante de patients atteints de la Covid-19, s'ajoute toujours un flux important de patients se présentant aux urgences pour d'autres raisons, et nécessitant une hospitalisation non programmée, chez les adultes comme chez les enfants. Dans cette dernière population, l'épidémie de bronchiolite se poursuit, nécessitant le maintien de mesures d'urgence prévues par le niveau 3 du plan local hivernal. En complément de ces difficultés liées au flux des patients, le CHU doit toujours faire face à des difficultés liées aux ressources humaines, notamment en matière de recrutement.

La montée en charge du variant omicron

Plus de 5% des cas positifs détectés dans le département sont aujourd'hui liés au variant omicron, ce qui représente une très forte accélération de sa propagation (multipliée par 10 en une semaine). Celui-ci, très contagieux notamment en milieu clos, provoque des clusters importants, pouvant générer un afflux potentiel de patients à l'hôpital.

Afin de faire face à l'ensemble de ces contraintes, et d'ouvrir dans des délais brefs de nouvelles capacités de prise en charge des patients atteints de la Covid-19, **les Hospices Civils de Lyon ont en conséquence pris la décision, en lien avec l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, de déprogrammer l'intégralité**

de leur activité pour les prochaines semaines sur leurs sites de l'agglomération lyonnaise. Sont toutefois exclues de ces déprogrammations, les activités d'urgences, ainsi que toutes celles dont le report constituerait une perte de chances à court terme pour les patients, enfants comme adultes, notamment dans le domaine de la cancérologie, des transplantations, du suivi des maladies chroniques et du dépistage.

Ces décisions ont vocation à permettre au CHU d'assurer la continuité des urgences et des soins indispensables pour les patients, liés ou non à la Covid-19. En coordination avec l'ensemble des établissements publics et privés du territoire, elles permettront également d'armer progressivement des capacités complémentaires de soins critiques, afin d'accueillir un afflux plus important de patients atteints de la Covid-19.

Les patients dont l'intervention ou les soins doivent être reprogrammés seront contactés individuellement par les équipes des HCL. Pour les patients n'ayant pas été contactés, la prise en charge se poursuit comme prévu au sein du CHU.

En complément de ces mesures exceptionnelles de mobilisation, les Hospices Civils de Lyon rappellent que :

- Le passe sanitaire est obligatoire pour accéder à tous leurs sites, sauf situation d'urgence médicale. Des points de contrôle spécifiques sont organisés.
- Le respect des gestes barrières (port du masque, changement régulier du masque, lavage des mains, distanciation physique) est impératif en toutes circonstances ;
- Les visites aux patients hospitalisés sont limitées : 1 visite maximum par jour et par patient, pour une seule personne, dans le strict respect des gestes barrières ;
- Il convient de limiter, autant que possible, les venues aux urgences, et de privilégier des visites chez votre médecin traitant.

Les équipes des Hospices Civils de Lyon incitent l'ensemble de la population à se faire vacciner, et à procéder, dès qu'elle y est éligible, aux rappels vaccinaux recommandés par les autorités sanitaires, selon les délais adaptés à chaque type de vaccin. L'ensemble des créneaux de RDV pour accéder à la vaccination est disponible via le site www.sante.fr.

Elles incitent également tous les Lyonnais à la plus grande vigilance face au rebond épidémique, et les appellent à respecter scrupuleusement les gestes barrières. La vigilance et la responsabilité de chacun sont essentielles pour lutter ensemble contre cette nouvelle vague de Covid-19.

CONTACT: Laure BELLEGOU / presse@chu-lyon.fr